





ASSOCIATION DES COMPAGNIES DE THÉÂTRE



PLANIFICATION STRATÉGIQUE **2024** 2027



La culture ne s'hérite pas, elle se conquiert!





TABLE DES MATIÈRES

QUELQUES MOTS SUR L'ACT

L'Association des compagnies de théâtre (ACT) est née en juin 1989 pour répondre aux réalités associatives et syndicales d'une vingtaine de compagnies productrices qui se consacraient à la création théâtrale et qui n'étaient pas représentées par d'autres associations de producteurs. 35 ans plus tard, l'ACT regroupe environ 150 compagnies de production de théâtre professionnel, à but non lucratif, qui s'adressent à un public adulte en français ou dans une autre langue que l'anglais. Ses membres sont situés sur tout le territoire canadien, principalement au Québec et en Ontario.

Loin de se limiter à la seule négociation des ententes collectives, l'ACT a su offrir à ses membres une série d'ateliers, des débats et des conférences sur la vie associative et la création théâtrale. En plus d'être présente aux principales tables de concertation du milieu théâtral, l'ACT s'est dotée de comités spécifiques tenus par ses membres et administrateur trice.s.

Fondée à la suite de l'adoption des lois québécoises sur le Statut de l'artiste, l'ACT a eu comme première tâche de négocier avec l'Union des artistes (UDA) une entente fixant les conditions minimales d'embauche des interprètes. Aujourd'hui, quatre ententes collectives sont en vigueur : deux avec l'UDA (l'une pour les interprètes et l'autre pour les metteur·e·s en scène et chorégraphes), une avec l'Association des professionnels des arts de la scène du Québec (APASQ) pour les concepteur·rice·s et une quatrième avec l'Association québécoise des auteurs dramatiques (AQAD) pour la commande de textes.





AVANT-PROPOS

Empreinte d'un grand dynamisme au Québec, la culture fait également face à divers enjeux qui influencent son développement et sa viabilité. Le financement, l'adaptation technologique, la diversité et l'inclusion sont au cœur des préoccupations. Les artistes et les petites organisations culturelles continuent de lutter pour obtenir un soutien financier adéquat, tandis que les conditions de travail et l'accès limité aux ressources sont des problèmes persistants.

Le secteur commence à se remettre des effets de la pandémie de COVID-19, mais les habitudes de consommation culturelle ont changé. Il y a une incertitude quant à la fréquentation des événements en personne et à la viabilité des modèles économiques traditionnels. Qu'à cela ne tienne, les artistes et les organisations culturelles explorent de nouveaux modèles économiques pour diversifier leurs sources de revenus.

C'est dans ce contexte plein de défis que l'ACT souhaite accélérer sa mission de bien représenter ses membres, de défendre leurs intérêts et de toujours mieux accompagner les producteurs dans leur développement professionnel. Alors que l'organisation s'apprête à célébrer ses 35 ans, quel excellent moment pour se doter d'une toute première planification stratégique qui abonde dans ce sens!

Les démarches menant à cette planification ont permis de consulter les membres sur les enjeux vécus et sur leurs besoins dans leur pratique quotidienne. Un comité de pilotage, composé des membres du CA et de la direction générale, a réfléchi au positionnement de l'organisation pour les trois prochaines années. En prenant en compte les besoins exprimés et le désir de l'ACT d'accroître ses services tout en les voulant complémentaires à l'offre déjà existante, quatre grandes orientations ont été adoptées:

ORIENTATION 1 • Gouverner et gérer Assurer une saine gouvernance au service de la mission

ORIENTATION 2 • Représenter et rayonner Être la référence pour les compagnies de production théâtrale

ORIENTATION 3 • Former et outiller Soutenir le développement professionnel des membres

ORIENTATION 4 • Négocier et défendre Représenter les membres auprès des syndicats d'artistes

Ces quatre grands axes permettront à l'organisation de poursuivre son mandat de négociation, en portant une attention particulière à la formation de ses membres et la défense de leurs droits.

NMNNMM



MOT DE LA PRÉSIDENCE

Pour un organisme comme l'ACT, une planification stratégique, c'est l'occasion de se rappeler d'où nous venons, de s'interroger sur qui on est et sur comment nous sommes perçus afin d'envisager quelles actions marqueront notre futur.

En somme: se souvenir du passé et comprendre le présent pour rêver l'avenir.

L'ACT a 35 ans. Depuis deux ans, j'ai le plaisir d'en assumer la présidence. Comme l'organisme est bien géré (une constance depuis sa fondation), nous avons décidé de nous projeter en avant avec un regard nouveau. Comment poursuivre et développer notre engagement à défendre nos membres? Comment mieux soutenir les producteurs afin de leur permettre de faire leur travail dans de bonnes conditions, et ce, quels que soient les moyens financiers, structurels et humains dont ils disposent? Comment appuyer autant les compagnies des grands centres que celles basées « en région », québécoise comme ontarienne ou acadienne, parfois en situation minoritaire? C'est à la fois la complexité et la force de notre mandat.

En plus de cela, le monde change et le milieu théâtral évolue avec lui. Des enjeux nouveaux apparaissent (inclusion et diversité. écoresponsabilité. inflation). Nous les connaissons et en savons l'importance. Les prendre à bras le corps n'est pourtant pas toujours aisé, vu les conditions de travail trop souvent précaires de beaucoup œuvrant dans l'écosystème théâtral: artistes et artisans·es, travailleureur euse s culturel le s et, osons le dire. producteur·trice·s.

Car oui, produire un spectacle de théâtre, c'est bien un métier – un métier sans réelle formation, un métier parfois fait de force plus que de gré, un métier trop peu valorisé et sous-rémunéré, un métier qui s'additionne à d'autres (artistiques ou non), un métier qui se fait souvent seul... Pourtant, sans ce métier indispensable, il n'y aurait pas de spectacles!

J'espère donc de tout cœur que cette planification stratégique nous permettra de mieux répondre aux enjeux de nos membres dans toute leur multiplicité, mais aussi du milieu théâtral dans toute sa richesse.

Pour bâtir, tous ensemble, un avenir qui nous permettra, malgré les défis et les enjeux, de rêver mieux.



Sylvain Sabatié, président

MOT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le milieu théâtral a connu, dans les dernières années, une redéfinition importante de son écosystème. On pense évidemment à la pandémie, à la désertion de 19 000 travailleur·euse·s culturel·le·s vers d'autres secteurs d'emploi et au renouvellement important des directions artistiques à la tête des institutions théâtrales.

Chez nos membres, on a constaté une relève qui se mobilise, des compagnies intermédiaires qui se sentent coincées dans leur développement et des compagnies soutenues à la mission qui voient leur financement stagner ou carrément diminuer depuis trop longtemps. Il n'est pas étonnant qu'une mobilisation sans précédent pour l'amélioration du financement en arts soit en cours.

Le milieu québécois s'est également doté d'un plan directeur 2023-2033 par l'intermédiaire du Conseil québécois du théâtre, lequel relève les importantes actions qui devront être entreprises au cours de la prochaine décennie.

C'est dans ce contexte que l'ACT a senti se nouvelle l'urgence de munir d'une planification stratégique, suivie d'un plan d'action. Au-delà de la négociation et de la gestion des ententes collectives. souhaitons devenir un accès de première ligne pour nos membres lorsqu'ils font face à des enjeux de tout acabit lié à la production, et que notre organisation puisse offrir des services complémentaires soutiennent aui développement professionnel.

Nous souhaitons, ultimement, que l'ACT soit présente et forte autant sur le plan politique qu'auprès de ses membres et, par conséquent, contribuer à ce que les compagnies soient toutes solides et pérennes.



Joanie Roy, directrice générale

MISSION

L'Association des compagnies de théâtre (ACT) représente ses membres, défend leurs intérêts, soutient leur développement professionnel et négocie leurs ententes collectives.

VISION

L'ACT est la référence pour la représentation et la défense des compagnies de production théâtrale.



VALEURS

SOLIDARITÉ Avec les producteurs trices, les artistes, les organismes et l'ensemble du milieu culturel.

INCLUSION Des plus petits·es producteurs·trices aux plus grands, de la relève à l'organisation bien établie, dans toute la diversité des pratiques et des visions artistiques, sur l'ensemble du territoire canadien, et ce, en toute équité.

RESPECT Par la valorisation du métier et du rôle de producteur trice, par notre professionnalisme, notre écoute, notre réactivité, notre rigueur et notre bienveillance.

PROACTIVITÉ Avec agilité, aller au-devant des besoins des membres et du secteur théâtral, réaliser toute initiative permettant l'amélioration des conditions de travail de nos membres.

MISSION VISION VALEURS







ORIENTATION 1 GOUVERNER ET GÉRER

Assurer une saine gouvernance au service de la mission

ORIENTATION 2 REPRÉSENTER ET RAYONNER

Être la référence pour les compagnies de production théâtrale

ORIENTATION 3 FORMER ET OUTILLER

Soutenir le développement professionnel des membres

ORIENTATION 4 NÉGOCIER ET DÉFENDRE

Représenter les membres auprès des syndicats d'artistes

ORIENTATION 1GOUVERNER ET GÉRER

Assurer une saine gouvernance, au service de la mission

Bien que l'ACT existe depuis 35 ans, l'organisation ne s'est dotée d'une direction générale que récemment. Ce recrutement stratégique a permis à l'organisation de poursuivre son développement en se dotant d'outils de gestion efficaces et en manifestant une agilité dans ses opérations.

Au cours des trois prochaines années, la direction générale, soutenue par le conseil d'administration, veillera à :

- Compter sur un conseil d'administration représentatif et engagé.
- Maintenir l'efficience et l'agilité de la structure organisationnelle tout en assurant son développement.
- Diversifier le financement.





ORIENTATION 2 REPRÉSENTER ET RAYONNER

Être la référence pour les compagnies de production théâtrale

Durant cet exercice, la consultation des membres a permis de constater que ceux-ci ne connaissent que très peu les services offerts par l'ACT, au-delà de la négociation des ententes collectives. Pourtant, dans les dernières années, l'ACT a offert une série d'ateliers, des débats et des conférences sur la vie associative et la création théâtrale. De plus, la présence de la directrice générale aux principales tables de concertation du milieu théâtral positionne l'organisation comme un acteur majeur dans le milieu, prêt à collaborer à la concertation et à la défense des droits de ses membres.

Avec transparence et dans un souci de complémentarité avec le milieu, l'ACT veut :

- Mettre en place une stratégie de communication permettant aux membres de mieux connaître l'ACT, son rôle, sa mission, ses actions et ses services.
- Assurer la revendication des droits des membres.
- Rester à l'affût des enjeux du milieu et porter sa voix.





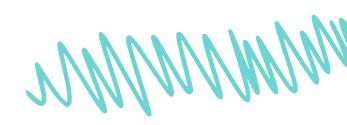
ORIENTATION 3 FORMER ET OUTILLER

Soutenir le développement professionnel de nos membres

Lors des consultations et de réflexions entourant la démarche de planification stratégique, les membres de l'ACT ont fortement exprimé leurs besoins de soutien, de formation et d'accompagnement dans leur pratique. Gérer une production théâtrale requiert plusieurs connaissances et aptitudes, que ce soit en gestion, en communication et en administration, pour ne nommer que ces quelques domaines.

Dans un souci de répondre aux besoins de ses membres, l'ACT compte :

Mettre en place une offre de services bonifiée selon les enjeux du milieu.





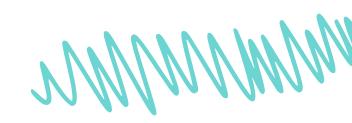
ORIENTATION 4 NÉGOCIER ET DÉFENDRE

Représenter les membres auprès des syndicats d'artistes

L'ACT œuvre pour le développement de relations de travail prospères, afin que la diversité des pratiques théâtrales, les impératifs de production ainsi que l'effervescence et la qualité des œuvres permettent à l'écosystème des compagnies de théâtre québécoises et pancanadiennes de se distinguer.

En vue d'accélérer sa mission de représenter les producteur·trice·s et leurs besoins, l'ACT compte :

- Poursuivre la conduite de négociation des ententes collectives.
- Guider les membres dans l'application des ententes collectives.
- Représenter les membres auprès des associations d'artistes.
- Préparer une relève de négociateur·trice·s.





GOUVERNANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SYLVAIN SABATIÉ, **président** — Directeur artistique et général du Fâcheux Théâtre

MARIE-HÉLÈNE LALANDE, vice-présidente — Codirectrice artistique Les Écornifleuses

PAULA BARSETTI, secrétaire-trésorière — Représentante du collectif Nous Sommes ici

KARINE RICARD, administratrice — Directrice artistique et codirectrice générale du Théâtre français de Toronto

JEAN-BENOIT ARCHAMBAULT, administrateur — Directeur administratif Les songes turbulents

SARA MOISAN, administratrice — Directrice générale de La Tortue Noire

PATRICK R. LACHARITÉ, administrateur — Codirecteur artistique de La Fratrie

JADE BARSHEE, administratrice — Directrice générale et codirectrice artistique de Théâtre Everest

DANIEL D'AMOURS, administrateur — Codirecteur artistique et général Théâtre à l'eau froide

DIRECTION GÉNÉRALE

JOANIE ROY



REMERCIEMENTS

L'ACT souhaite remercier ses membres, ses partenaires et son CA pour leur participation à cette réflexion essentielle à la poursuite et au développement de ses activités pour les trois prochaines années. Plus précisément, l'organisation souhaite remercier les personnes suivantes pour leur temps, leurs idées et leur bienveillance dans le cadre du comité de pilotage de la démarche:

SYLVAIN SABATIÉ, administrateur et président du CA

PAULA BARSETTI, administratrice et secrétaire-trésorière du CA

JEAN-BENOIT ARCHAMBAULT, administrateur du CA

DANIEL D'AMOURS, administrateur du CA

JOANIE ROY, directrice générale, ACT

VALÉRIE VIVIER ET VINCIANNE FALKNER, consultantes et accompagnatrices pour le mandat, Zeste Conseils

DÉMARCHE

FÉVRIER 2024

Étape 1 : démarrage, formation du comité de pilotage et sondages du milieu

AVRIL 2024

Étape 2 : bilan des actions, analyse des résultats des sondages et diagnostic organisationnel

MAI 2024

Étape 3 : travaux de réflexion sur la mission, la vision et les valeurs de l'ACT

JUIN 2024

Étape 4 : identification des orientations stratégiques, des objectifs et des moyens

JUILLET 2024

Étape 5 : élaboration du plan d'action, des résultats attendus et des indicateurs de résultats, rédaction et infographie

SEPTEMBRE 2024

Étape 6: adoption par le CA





PLAN D'ACTION TRIENNAL 2024-2027

ORIENTATION 1

Gouverner et gérer | Assurer une saine gouvernance au service de la mission

CT (Court terme) : moins d'un an MLT (Moyen-long terme) : 2 à 3 ans CONT. (en continu)

ÉCHÉANCIER

OBJECTIFS	ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS	PARTENAIRES POTENTIELS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	СТ	MLT	CONT.
1.1 Compter sur un conseil d'administration représentatif et engagé.	 1.1.1 Tenir à jour les règlements généraux de l'organisme et définir les pouvoirs du CA et CE. 1.1.2 S'assurer d'avoir un CA représentatif de ses membres et définir cette représentativité. 1.1.3 Utiliser l'AGA comme une occasion de mobilisation intéressante pour les membres. 1.1.4 Se doter de comités selon les enjeux. 	Un CA actif et diversifié, à l'écoute des besoins de ses membres et du milieu.		 Règlements généraux à jour selon les besoins; Nb de sièges comblés; Nb de participants à l'AGA; Nb de comités en place et nb de participants. 	x x		x x
1.2 Maintenir l'efficience et l'agilité de la structure organisationnelle tout en assurant son développement.	 1.2.1 Évaluer la structure organisationnelle et embaucher les ressources nécessaires et complémentaires. 1.2.2 Analyser l'offre salariale et les avantages sociaux afin de demeurer compétitif. 1.2.3 Définir les rôles de chaque membre de l'équipe. 1.2.4 Mettre en place des mesures facilitant le transfert de connaissances. 1.2.5 Créer des outils afin de mesurer les impacts des actions. 	Une équipe complémentaire et une structure efficace dédiée au soutien des membres et à leur professionnalisation.		 Un poste ajouté et pourvu; Une structure organisationnelle à jour; Une politique salariale en place; Une description de tâches à jour pour chaque membre de l'équipe; Des documents conservés et classés. 	x x	X	X



PLAN D'ACTION TRIENNAL

ORIENTATION 1

Gouverner et gérer | Assurer une saine gouvernance au service de la mission

ÉCHÉANCIER

OBJECTIFS	ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS	PARTENAIRES POTENTIELS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	СТ	MLT	CONT.
1.3 Diversifier le financement.	 1.3.1 Réviser les cotisations des membres aux échéances des ententes collectives. 1.3.2 Rechercher, rédiger et déposer des demandes de financement aux différentes instances de financement avec une offre de services pertinente. 1.3.3 Proposer un plan de réinvestissement des surplus annuels accumulés en fonction des priorités de l'organisme. 	Un financement adéquat et bien investi afin de mener à bien la mission de l'organisation.	Organismes de financement en culture et en employabilité.	 Nb de cotisations renouvelées; % d'augmentation du financement relié aux cotisations; Nb de demandes déposées; Nb de financements obtenus; Nb d'ententes signées; Un plan de réinvestissement déposé; Nb de projets mis en place; Nb de personnes rejointes. 	X	X	x

ORIENTATION 2

Représenter et rayonner | Être la référence pour les compagnies de production théâtrale

ÉCHÉANCIER

OBJECTIFS	ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS	PARTENAIRES POTENTIELS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	СТ	MLT	CONT.
2.1 Mettre en place une stratégie de communication permettant aux membres de mieux connaître l'ACT, son rôle, ses services et ses actions.	2.1.1 Mettre en place un plan de communication.2.1.2 Mettre en place un plan de représentation.	Une association connue et reconnue pour son expertise diversifiée et pour la défense des droits des producteurs.trices	Membres CQT TUEJ CAM CALQ Médias UDA	 Nb de revendications; Nb de parutions dans les médias; Nb de changements apportés; Nb d'événements identifiés. 	x x		
2.2 Assurer la revendication des droits des membres.	2.2.1 Rester informé des enjeux/ Prioriser et organiser les revendications selon les besoins du milieu.	Une association connue et reconnue pour son expertise diversifiée et pour la défense des droits des producteurs.trices					x
	2.2.2 Mettre en place un calendrier des moments forts tout en demeurant agile afin de réagir à des enjeux.						x
	2.2.3 Identifier la façon de revendiquer pour chaque enjeu en collaborant avec les autres organismes du milieu et avoir le plus d'impact sur notre positionnement.						x



PLAN D'ACTION TRIENNAL

ORIENTATION 2

Représenter et rayonner | Être la référence pour les compagnies de production théâtrale

ÉCHÉANCIER

OBJECTIFS	ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS	PARTENAIRES POTENTIELS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	СТ	MLT	CONT.
2.3 Rester à l'affût et à l'écoute des enjeux du milieu et porter sa voix.	 2.3.1 Réaliser des sondages, études, rencontres ou événements pour prendre le pouls des membres. 2.3.2 Identifier le besoin des membres en organisant/collaborant à des activités avec les partenaires et assurer une présence à des rencontres et échanges. 2.3.3 En fonction du plan de communication, rendre accessible les informations de veille stratégique aux membres. 	Une plus grande affiliation et augmentation du sentiment d'appartenance des membres à l'ACT. Une connaissance accrue des enjeux des membres.	Membres CQT TUEJ CAM CALQ Médias UDA	 Nb d'événements, articles et enjeux recueillis; Nb de documents partagés; Nb de rencontres; Nb d'événements; Nb de participation. 	x x		x x

ORIENTATION 3

Former et outiller | Soutenir le développement professionnel de nos membres

OBJECTIFS	ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS	PARTENAIRES POTENTIELS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	СТ	MLT	CONT.
3.1 Mettre en place une offre de services bonifiée selon les enjeux du milieu.	 3.1.1 Consulter les membres pour connaître leurs besoins. 3.1.2 Développer une offre de services adaptée et complémentaire aux autres partenaires du milieu. 3.1.3 Mettre en place des outils de communication afin de faire connaître l'offre de services (voir plan de communication). 	Une offre de services diversifiée selon les besoins des membres.		 Nb de réponses aux sondages; Nb de formations mises en place; Nb d'outils créés; Nb de participants aux formations et événements. 	X	x x	x x



PLAN D'ACTION TRIENNAL

ORIENTATION 4 Négocier et défendre Représenter les membres auprès des syndicats d'artistes

ÉCHÉANCIER

OBJECTIFS	ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS	PARTENAIRES POTENTIELS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	СТ	MLT	CONT.
4.1 Poursuivre la conduite des négociations des ententes collectives	4.1.1 Établir le calendrier des négociations et embaucher les négociateurs.trices.4.1.2 Réaliser les rondes de négociations selon les renouvellements d'entente.	Des ententes collectives répondant aux besoins des producteurs.trices.	Membres Négociateurs.trices Artistes	 Nb de négociations réalisées; Nb de négociateurs trices embauchés es; Nb de demandes d'aide et d'accompagnements; Nb d'initiatives mises en place. 			x x
4.2 Guider nos membres dans l'application des ententes collectives.	4.2.1 Créer des outils facilitant l'application des ententes collectives et répondre aux questions des membres.	Des membres bien outillés pour comprendre et appliquer les ententes collectives.	Membres Négociateurs.trices Artistes	Nb d'outils partagés;Nb de demandes d'information.			x x
4.3 Représenter les membres auprès des associations d'artistes.	4.3.1 Accompagner nos membres lors de litiges avec les syndicats (négociations, dérogation, ententes spéciales, griefs, etc.)	Des membres bien défendus.	Membres Négociateurs.trices Avocats Artistes	Nb de demandes;Nb de litiges;Nb de résolutions de litiges.			x
4.4 Préparer une relève de négociateurs.trices.	4.3.1 Offrir de la formation/mentorat avec nos experts et des personnes de la relève sur la négociation d'ententes.	Une relève pour la négociation d'ententes collectives ACT dans le domaine de la production théâtrale.	Membres Négociateurs.trices Avocats Artistes	Nb de mentorats;Nb de personnes formées.			х